

LUCIEN GARDINIER

Téléph: 253 FONTENAY-s/-BOIS
Télégr: GARLUC-FONTENAY-s/BOIS

ENGRAIS ORGANIQUES

VIANDES, GUANO DE POISSON
— etc. —

SUPERPHOSPHATES MINÉRAUX

HAUTS DOSAGES

Agent de Vente du "TAINOL"

EXPORTATION

R.C. SEINE 370.596

FONTENAY-s/-BOIS (Seine), le
44, Avenue de la Dame Blanche

J'ai l'honneur de vous informer que je créé à l'adresse ci-dessus, à la date du 1^{er} Mars 1927, une Maison de négoce d'Engrais Organiques et Produits Chimiques Agricoles.

J'espère que vous voudrez bien continuer à m'accorder la confiance personnelle que vous avez bien voulu me témoigner jusqu'à présent.

Je serai très heureux de voir s'étendre nos bonnes relations et soyez assuré que je ferai toujours mon possible pour vous être agréable.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

L. GARDINIER.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. — LES MARCHANDISES ET MÈRES COMMERCE PAR LES MARCHANDISES DE NOS AGENTS NE DEVIENT DÉFINITIVES QU'APRÈS NOTRE APPROBATION. — TOUTE OFFRE NON PRÉCISÉE PERDRA SON EFFET. — LES MARCHANDISES NOUVELLEMENT ARRIVÉES SONT RÉVÉLÉES ET PÉRILES DU DESTINATAIRE. L'ACHETEUR EST PRIÉ DE VÉRIFIER LES ENVOIS À LA RÉCEPTION. — EN CAS DE CONTESTATION, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE EST SEUL COMPÉTENT. — NOS TRAITÉS OU ACCORDS N'ONT PAS ÉTÉ DÉPOSÉS EN VERTU DE LA LOI DU 17 MARS 1907. — LA JURISDICTION EST ATTRIBUÉE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.